Province de Québec, Municipalité de la Paroisse de Sainte-Anne-de-Sabrevois.

Procès-verbal de la session régulière de l'assemblée du conseil municipal de la paroisse de Sainte-Anne-de-Sabrevois tenue le mardi 6 avril 2021, à 18h30 en vidéoconférence (ZOOM), sous la présidence du Maire M. Jacques Lavallée.

Conseillers(ères) présents(es) : Mmes Nathalie Bonneville
Micheline Lebel
Mikaëlle Rolland

MM. Yvan Bessette
Guy Chamberland
Frédéric Bélisle

Le secrétaire-trésorier, Fredy Serreyn, est présent.
La secrétaire-trésorière adjointe, Mme Marijke Wynants, est présente.

QUORUM

2021-04-001 **Ouverture de l'assemblée**

Il est proposé par M. Yvan Bessette, et appuyé par M. Jacques Lavallee :

L'ouverture de l'assemblée à 18h38.

Adoptée à l'unanimité

2021-04-002 **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par M. Guy Chamberland, et appuyé par Mme Micheline Lebel :

L'adoption de l'ordre du jour tel que présenté, en laissant le point varia **ouvert.**

Adoptée à l'unanimité

2021-04-003 **Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 8 mars 2021**

Il est proposé par M. Yvan Bessette, et appuyé par Mme Nathalie Bonneville :

D'adopter le procès-verbal de l'assemblée régulière du 8 mars 2021.

Adoptée à l'unanimité

2021-04-004 **Rapport de l'inspecteur pour le mois de mars 2021**

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil ont individuellement pris connaissance du rapport de l'inspecteur du mois de mars 2021;

Il est proposé par M. Frédéric Bélisle, et appuyé par M. Guy Chamberland :

D'adopter le rapport des permis émis du mois de mars 2021, tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

2021-04-005 **Décisions sur les demandes de dérogations mineures**

2021-04-005.1 **DM2021-001, lot 4 565 309 (201, 21e Avenue)**

CONSIDÉRANT que l'empiètement projeté a, de par ses dimensions, un impact limité dans la marge avant;

Il est proposé par Mme Mikaëlle Rolland, et appuyé par Mme Micheline Lebel :

D'adopter la demande de dérogation mineure telle que présentée.

Adoptée à l'unanimité

2021-04-005.2 **DM2021-002, lot 4 565 512 (1579, Rang St-Louis)**

CONSIDÉRANT que la résidence existante empiète déjà dans la marge avant et que la construction projetée n'aggrave pas la situation;

CONSIDÉRANT que la propriété se trouve entourée de champs, sauf au sud, et que le voisin appuie la demande de dérogation mineure;

CONSIDÉRANT que l'entreprise, chargée de l'installation de la maison préfabriquée, considère qu'une modification de l'emplacement pourrait empêcher la réalisation des travaux en raison de la présence du garage en cours arrière et de plusieurs arbres à proximité;

Il est proposé par Mme Mikaëlle Rolland, et appuyé par Mme Micheline Lebel :

D'adopter la demande de dérogation mineure telle que présentée.

Adoptée à l'unanimité

2021-04-006 **C.P.T.A.Q. Quai Ryan argumentaire/ demande audition**

CONSIDÉRANT la subvention obtenue pour l'achat de terrain, la préparation du dossier, l'argumentaire et la demande d'audition est de 75 000 $;

CONSIDÉRANT que la MRC du Haut-Richelieu appuie la demande et confirme qu'elle est conforme aux orientations du schéma d'aménagement et de développement (SAD) ainsi qu'aux dispositions du document complémentaire.

CONSIDÉRANT que M. Khoury souhaite vendre le lot entier;

CONSIDÉRANT que la CPTAQ est favorable en partie à notre demande d'utilisation autre qu'agricole, pour la section boisée et du bord de l'eau, du terrain convoité par le projet d'aménagement du Quai Ryan;

CONSIDÉRANT que la CPTAQ souhaite conserver la section gazonnée jusqu'au bord de la route 225 en zone « agricole » et qu'elle refuse également l'aliénation du terrain malgré le fait que le terrain n'a pas été utilisé à des fins d'agriculture depuis les 25 dernières années.

CONSIDÉRANT que la parcelle retirée de l'orientation préliminaire n'est pas praticable pour l'agriculture, le terrain n'étant accessible qu'à partir de fin juin, et qu'il est entouré de secteurs résidentiels.

Il est proposé par M. Jacques Lavallée, et appuyé par Mme Mikaëlle Rolland :

De poursuivre les démarches et l'argumentaire de notre demande. À l'effet qu'une autorisation partielle pourrait mettre en péril la transaction et le développement du projet.

Adoptée à l'unanimité

2021-04-007 **Projet ALO Richelieu, acquisition de matériel**

CONSIDÉRANT que le projet démarrera ce printemps;

Le Conseil :

Propose une rencontre du comité, le 13 avril 2021 afin de sélectionner la disposition des éléments nécessaires et l'aménagement de surface pour rendre le site accessible pour les usagers et partenaires pour le lancement des activités intermunicipales d'ALO Richelieu pour la saison estivale 2021 ;

2021-04-007.1 **Partenariat Ecosurf**

CONSIDÉRANT que la compagnie Ecosurf, entreprise de location de planches de surfs à propulsion électrique souhaite s'installer au site du Quai Ryan et développer son entreprise à Sabrevois;

CONSIDÉRANT que la municipalité accepte de fournir un espace et un accès à l'électricité afin de permettre la recharge des planches de surfs électriques;

Il est proposé par M. Guy Chamberland, et appuyé par Mme Micheline Lebel :

D'accepter le partenariat avec la compagnie Écosurf, pour accueillir cette entreprise au site du Quai Ryan en lui autorisant l'utilisation et partage du site.

De préparer une entente avec cette entreprise en contrepartie des équipements qui seront mis à sa disposition, et de recommander de devenir membre partenaire de la coop ALO-richelieu ;

Adoptée à l'unanimité

2021-04-008 **Appui à la route du Richelieu, Musée à ciel ouvert**

CONSIDÉRANT que le Musée des beaux-arts de Mont-Saint-Hilaire en collaboration avec Tourisme Haut-Richelieu désire faire revivre la Route touristique du Richelieu en complétant le Bestiaire du Musée de sculptures à ciel ouvert en s'associant avec un artiste et les municipalités.

CONSIDÉRANT l'installation sans frais de sculptures représentant des animaux installées le long de la rivière Richelieu;

CONSIDÉRANT la possibilité pour la municipalité de sélectionner l'endroit de l'installation.

Il est proposé par M. Yvan Bessette, et appuyé par M. Jacques Lavallée:

D'appuyer le projet Route du Richelieu et d'autoriser la participation de cette exposition dans notre municipalité ;

Adoptée à l'unanimité

2021-04-009 **Véloroute du Lac Champlain**

CONSIDÉRANT la proposition d'un tracé pour la piste cyclable du projet « La route du Lac Champlain »

CONSIDÉRANT que l'obtention de l'adhésion du conseil de la MRC du Haut-Richelieu est nécessaire et qu'une résolution approuvant un tracé final pour cette piste devra être voté.

Il est proposé par M. Jacques Lavallée, et appuyé par Mme Mikaëlle Rolland:

D'appuyer la proposition du tracé proposé pour la « Vélo-route du Lac Champlain ».

Adoptée à l'unanimité

2021-04-010 **Référendum consultatif, projet prolongement aqueduc**

CONSIDÉRANT qu'un rapport concernant l'étude de faisabilité du prolongement de l'aqueduc est attendu de M. Eric Genest, Ingénieur;

CONSIDÉRANT qu'une consultation publique devrait avoir lieu à cet effet afin de consulter les résidents du secteur du rang du Bord de l'Eau, ainsi que pour le secteur de la Canadienne.

Il est proposé par M. Guy Chamberland, et appuyé par M. Jacques Lavallée:

De procéder par une consultation citoyenne par la poste due à la situation de la pandémie, afin de sonder l'intérêt des citoyens, dans l'optique d'évaluer la méthode de déploiement du projet dans le secteur ;

Adoptée à l'unanimité

2021-04-011 **Règlement contrôle intérimaire, délai de reconstruction en zone inondable**

CONSIDÉRANT qu'un citoyen sur la rue Lafrance souhaite construire une habitation en zone inondable mais que le permis de reconstruction qui avait été émis en mars 2020 est expiré;

CONSIDÉRANT qu'un nouveau permis pourrait être émis suite à une nouvelle demande effectuée par le citoyen.

le Conseil propose :

De suspendre le point jusqu'à la réception d'une nouvelle demande par le citoyen.

Adoptée à l'unanimité

2021-04-012 **Acquisition serveur, logiciels gestion**

CONSIDÉRANT Les besoins de renouveler le matériel électronique désuet ainsi que le serveur;

CONSIDÉRANT L'achat de nouveaux ordinateurs et serveur.

Il est proposé par M. Guy Chamberland, et appuyé par Mme Micheline Lebel:

D'autoriser l'acquisition des nouveaux ordinateurs et serveur.

Adoptée à l'unanimité

2021-04-013 **Mandat d'évaluation bâtiments municipaux visite prévention - MMQ**

CONSIDÉRANT que les bâtiments municipaux devront être réévalués afin de s'assurer que leurs valeurs soient suffisantes au coût réel de reconstruction en cas de sinistre;

CONSIDÉRANT le coût de l'évaluation d'environ 1200$ + taxes.

Il est proposé par M. Yvan Bessette, et appuyé par M. Guy Chamberland:

D'effectuer l'évaluation des bâtiments à des fins d'assurances.

Adoptée à l'unanimité

2021-04-014 **Plan mesure d'urgence, adoption et attestation de conformité**

CONSIDÉRANT la conformité des exigences du plan de mise-en-œuvre des mesures d'urgence;

CONSIDÉRANT que le guide d'auto-évaluation indique que les objectifs requis pour se conformer aux éléments requis du règlement du MSP, soit les mesures prioritaires, sont en place à l'intérieur de notre plan de mesures d'urgence;

Il est proposé par Mme Micheline Lebel, et appuyé par M. Jacques Lavallée :

L'adoption du Plan municipal de sécurité civile (PMSC) et le plan de mise-en-œuvre des mesures d'urgence celui-ci étant conforme au Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre.

De transmettre la documentation au M.S.P ;

Adoptée à l'unanimité

2020-04-015 **Nomination du vérificateur comptable**

CONSIDÉRANT l'offre de service reçu de M. Georges Hamel;

Il est proposé par Mme Nathalie Bonneville, et appuyé par M. Guy Chamberland :

De nommer M. Georges Hamel à titre de vérificateur comptable de la municipalité pour l'année 2021.

Adoptée à l'unanimité

2021-04-016 **PP1 - achat de servitude, autorisation de signatures**

CONSIDÉRANT la nécessité pour la municipalité d'avoir accès au poste de pompage PP1 et ainsi pouvoir procéder à l'entretien et à des travaux de réparation si requis.

Il est proposé par M. Jacques Lavallée, et appuyé par Mme Mikaëlle Rolland :

D'autoriser les signatures pour l'achat d'une servitude au coût de 10 315$.

Adoptée à l'unanimité

2021-04-017 **Acquisition de matériel pour la bibliothèque**

CONSIDÉRANT les besoins d'acquérir du mobilier pour enfant ainsi qu'une armoire.

Il est proposé par M. Yvan Bessette, et appuyé par M. Guy Chamberland:

D'autoriser un budget approximatif de 1 300$ pour un mobilier pour enfant ainsi qu'une armoire.

Adoptée à l'unanimité

2021-04-018 **Travaux voirie 2021**

2021-04-018.1 **Entretien de gazon**

CONSIDÉRANT l'offre de service reçue de M. Barry pour l'entretien au parc du Centenaire, au réservoir d'eau sur la 21e Avenue, au musée Honoré-Mercier, à l'hôtel de ville, au CAS ainsi qu'au Quai Ryan pour un montant de 5 369 $

Il est proposé par M. Guy Chamberland, et appuyé par Mme Micheline Lebel :

De confier le mandat de l'entretien à M. Barry pour l'année 2021.

Adoptée à l'unanimité

2021-04-018.2 **Demande de subvention PAVL (Programme d'amélioration voirie locale)**

CONSIDÉRANT qu'une demande de subvention sera effectuée avant le 30 avril 2021 concernant la réfection de certaines routes de la municipalité;

CONSIDÉRANT les besoins de réfection de la montée Meunier sur le rang Grand-Sabrevois ainsi que sur la Montée Bertrand;

CONSIDÉRANT un mandat qui sera confié à la firme Tetra-tech pour un montant de 11 500 $ afin de préparer les documents nécessaires à la demande de subvention.

Il est proposé par M. Guy Chamberland, et appuyé par Mme Micheline Lebel :

D'effectuer la demande de subvention au Programme d'amélioration voirie locale (PAVL).

Adoptée à l'unanimité

2021-04-019 **Dépenses du mois de mars 2021 à être autorisées**

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil ont reçu la liste des dépenses du mois mars 2021 et que ceux-ci confirment en avoir pris connaissance.

Il est proposé par M. Frédéric Bélisle, et appuyé par Mme Nathalie Bonneville :

D'autoriser les factures et le paiement des dépenses du mois de mars 2021 et ce, tels que présentés dans le rapport mensuel.

Avec la certification de fonds disponibles par le secrétaire-trésorier.

Adoptée à l'unanimité

2021-04-020 **Correspondance**

2021-04-020.1 **Disponibilité du compost**

CONSIDÉRANT que la municipalité fournira du compost aux citoyens de Sainte-Anne-de-Sabrevois;

CONSIDÉRANT que la municipalité aurait la possibilité d'offrir environ six gros chargements de compost, soit la même quantité qu'au printemps 2020.

CONSIDÉRANT que la municipalité devra fournir le transport du compost jusqu'au garage municipal;

Il est proposé par Mme Mikaëlle Rolland, et appuyé par M. Guy Chamberland :

D'autoriser l'accès au compost aux citoyens de Sainte-Anne-de-Sabrevois pour le printemps 2021.

Adoptée à l'unanimité

2021-04-021 **Varia**

2021-04-021.1 **Chien potentiellement dangereux**

CONSIDÉRANT le niveau de dangerosité du chien (5/10) ayant été attribué par Pro-Anima;

CONSIDÉRANT que la propriétaire habitait Saint-Jean-sur-Richelieu et qu'elle réside à Sainte-Anne-de-Sabrevois depuis peu;

CONSIDÉRANT la règlementation de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sabrevois.

Il est proposé par M. Guy Chamberland, et appuyé par Mme Mikaëlle Rolland :

D'exiger la propriétaire à suivre les mêmes règlements qu'elle devait respecter à Saint-Jean-sur-Richelieu ainsi que ceux de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sabrevois.

Adoptée à l'unanimité

2021-04-022 **Période de questions**

2021-04-022.1 **Butons de ralentissement**

Une demande de citoyens de la 25e Avenue a été effectuée afin de réinstaller les butons de ralentissement. Un marquage de peinture sur l'asphalte indiquant la limite de vitesse de 30 km/h maximum sera également fait.

2021-04-022.2 **Radar afficheur de vitesse**

Le radar afficheur de vitesse installé sur la route 225 a été mis à jour, puis réinstallé mais ne fonctionne toujours pas (problème intermittent). Il a été retourné au fournisseur afin qu'il soit recalibré.

2021-04-023 **Fermeture de l'assemblée-**

Il est proposé par M. Jacques Lavallée, et appuyé par M. Micheline Lebel :

La fermeture de l'assemblée à 19h15.

Adoptée à l'unanimité

M. Jacques Lavallée
Maire

M. Fredy Serreyn
Secrétaire-Trésorier